Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 11 février 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 février 2021

2021 V.22 Vœu relatif à l'open data parisien.

Le Conseil de Paris,

Considérant que l'application DansMaRue a été lancée en 2012 pour permettre aux parisiens de signaler les diverses « anomalies » (nids-de-poule, déchets sauvages, graffitis…) rencontrées sur la voie publique ;

Considérant que l'application connaît une hausse significative de son nombre d'utilisateurs depuis 2018 avec près d'1 500 000 signalements transmis témoignant non seulement du civisme des parisiens mais aussi de l'état dégradé de la voirie parisienne ;

Considérant qu'aucun suivi des signalements transmis via l'application n'est accessible ni aux citoyens, ni aux élus, ni aux mairies d'arrondissement ;

Considérant la nécessité pour tout citoyen d'apprécier en temps réel la réactivité des services de la Ville dans un objectif d'évaluation, d'amélioration et de modernisation des politiques publiques ;

Considérant la volonté de l'État de mettre à la disposition du plus grand nombre en open data un maximum de données exploitables avec le lancement d'Etalab en 2011 dans un objectif de transparence de la vie publique ;

Considérant que les anomalies signalées sur DansMaRue sont accessibles en open data dans la limite des seuls signalements ayant au moins 6 mois d'ancienneté ;

Considérant l'utilité évidente que pourrait revêtir la publication en temps réel des encombrants notamment pour les ressourceries et autres organismes impliqués dans le réemploi de nos déchets ;

Considérant le nombre important de signalements indiqués à tort comme traités aux utilisateurs de DansMaRue ;

Considérant le lancement par des villes comme New York City dès 2008 de plateformes permettant aux citoyens de disposer en temps réel de la carte des signalements de rats ou d'encombrants ;

Sur proposition de Geoffroy BOULARD, Paul HATTE et les élus du groupe Changer Paris, au nom de l'exécutif,

Émet le vœu :

- La publication en open data des signalements de l'application DansMaRue et leur état de traitement en temps réel ou avec 1 jour d'ancienneté ;

- L'association des ressources aux dispositifs de ramassage des encombrants ;

- La communication du processus de traitement appliqué à chaque signalement effectué sur DansMaRue